



ENVIRONNEMENT L'association fondée en 1975 pour développer et gérer l'aire marine protégée du Larvotto célèbre un demi-siècle d'engagement pour la biodiversité marine. Retour sur 50 ans d'histoire avec sa présidente.

L'Association monégasque pour la protection de la nature fait sa rétrospective

PAR SACHA TISIC / STISIC@NICEMATIN.FR

2025 EST DÉCIDÉMENT une année bien particulière pour le tissu associatif de la Principauté. Après l'association Beyond Plastic Med qui a fêté ses 10 années d'engagement cette année, c'est au tour de l'Association monégasque pour la protection de la nature (AMPN) de souffler non pas dix mais 50 bougies. Pour l'occasion, Jacqueline Gautier-Debernardi – la présidente de l'AMPN qui a succédé au fondateur, son père, Eugène Debernardi – s'est replongée dans les mémoires de l'association pour en retraire 50 années de réalisations.

À l'origine des aires marines protégées de Monaco

Et comment parler de l'AMPN et de son anniversaire sans évoquer les aires marines protégées, à la charge de l'association.

« Sous l'impulsion du prince Rainier, l'aire marine protégée du Larvotto voit le jour en 1976. La première aire marine urbaine protégée au monde. De 33 hectares. Avec pour objectif, la sauvegarde de l'herbier de Posidonie, espèce endémique de la Méditerranée. Pour la mettre en place, il

n'y avait à l'époque ni Direction de l'Environnement ni même la Fondation prince Albert II. Alors, la mission a été confiée à un petit groupe de bénévoles, et c'est ainsi qu'est née l'AMPN », introduit la présidente. « On a ensuite dû baliser la zone. Je me souviens qu'en 1976, je coupais les chaînes devant la villa de mon père. Puis en 1977, on a eu l'appui de la police maritime avec des balises



Dès 1977, on a immergé des récifs pour offrir de nouveaux habitats aux espèces. C'était très novateur à l'époque.

plus réglementaires. Il a fallu mettre en place une réglementation au Larvotto : pas de pêche, pas d'ancrage et pas de navigation. Dès 1977, on a immergé des récifs pour offrir de nouveaux habitats aux espèces. C'était très

novateur à l'époque », se remémore Jacqueline Gautier-Debernardi non sans émotion.

Des résultats convaincants

« Rapidement, les suivis environnementaux mis en place permettent de confirmer l'efficacité de nos actions. À tel point que l'AMPN crée en 1986 la deuxième aire marine protégée au niveau du tombant des Spélugues pour préserver un tombant coralligène abritant des colonies de corail rouge. » Et des années après, les résultats de ces actions de préservation de la biodiversité marine sont sans appel. « Le suivi à long terme comparant les peuplements de poisson dans les AMP de la Principauté avec ceux de zones non protégées démontre l'efficacité des réserves marines en termes d'abondance et de diversité des espèces. En 2024, les résultats, validés par la communauté scientifique, sont valorisés par une publication dans des revues scientifiques soulignant les bénéfices écologiques », assure Jacqueline Gautier-Debernardi. Par ailleurs, depuis 2018, l'AMPN, qui s'est dotée cette

année-là d'un plan de gestion, porte une attention toute particulière sur les corbs et les mérours. « espèces protégées à fortes valeurs patrimoniales », et sur les poissons juvéniles, qui jouent un rôle essentiel pour la biodiversité marine. « Les résultats montrent que les mesures de protection des corbs et des mérours sont efficaces. Les populations augmentent lentement mais sûrement, avec des tailles de poissons différentes. »

À la pointe de la technologie

Et en 50 ans, les procédés ont évolué. L'AMPN s'est attachée à rester à la page pour faire développer ses techniques de recherche et pour ainsi adapter ses actions environnementales. « En 2017, on a lancé un nouveau programme en partenariat avec l'université de Nice. On a immergé six récifs artificiels de nouvelle génération réalisés avec une imprimante 3D. C'est une première mondiale. Et avec des matériaux bas carbone, du sable de dolomite et de la roche volcanique. Cela nous a permis de montrer la compatibilité des matériaux utilisés avec l'organisme marin, et d'identifier le lien entre complexité du récif et augmentation de la biodiversité. »

Parmi les projets emblématiques, « on peut citer la coralliculture in situ, une expérimentation pionnière consistant à transplanter des colonies de corail rouge dans des grottes artificielles en vue de leur réintroduction. Les résultats très positifs ont donné encore lieu à la publication de nombreux articles dans des revues scientifiques », indique la présidente. Enfin, l'AMPN s'est distinguée dans la recherche en imagerie sous-marine en utilisant une caméra hyperspectrale, une manière non intrusive de collecter des données. Depuis un demi-siècle, l'AMPN s'efforce à défendre notre bien commun. Et il y a fort à parier qu'avec le goût prononcé de l'association pour les avancées techniques, des années placées sous le signe du progrès s'ouvrent pour la biodiversité marine en Principauté.

Au centre, Jacqueline Gautier-Debernardi est revenue sur 50 ans d'action au service de l'environnement.
PHOTO C.DODERGNY

3

LE CHIFFRE

Soit le nombre de salariés qui œuvrent au quotidien pour l'AMPN. Ils sont épaulés par un conseil scientifique, chargé de conseiller, d'orienter et d'accompagner l'AMPN dans le cadre des problématiques en lien avec la gestion des aires marines protégées.

Un des récifs immergés par l'Association monégasque pour la protection de la nature.
PHOTO AMPN

Avec les scolaires

DEPUIS 50 ANS, l'AMPN, c'est un engagement également dédié à la sensibilisation, entre nettoyage du Larvotto, dispense de formations et accompagnement des scolaires. En 2018, l'AMPN a ainsi fondé l'aire marine éducative, permettant aux élèves de 7^e de la Principauté de participer à la gestion d'une zone littorale, via des actions concrètes. Cette année, ce sont les écoliers de St-Charles qui se prêtent au jeu.

Ils ont notamment pu participer au recensement des poissons de l'aire marine, mener des études sur l'ADN environnemental, et utiliser des techniques d'analyse habituellement réservées aux chercheurs de l'AMPN. De quoi aiguïser la conscience écologique dès le plus jeune âge.

